

Addenda

Ajouts « OES »
au Schéma directeur Ecole & Informatique

Elvio FISLER & Christophe SCHNEIDER
2013 – 2014

info@cellcips.ch

Un complément

- Le schéma directeur dans sa version DGEO est co-signé par le SESAF.
- Quelques points sont toutefois spécifiques à notre service (besoins particuliers, structures différentes).
- Concerne: les institutions PRUP (Privées reconnues d'utilité publique) & les élèves intégrés dans des établissements DGEO (y compris COES).

- **LEO** (loi enseignement obligatoire - VD)
Art. 98 Principes généraux
Le directeur et les professionnels concernés veillent à fournir à tous les élèves les conditions d'apprentissage et les aménagements nécessaires à leur formation et à leur développement. En particulier, les enseignants différencient leurs pratiques pédagogiques pour rendre leur enseignement accessible à tous leurs élèves.

Organisation

- La cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée (cellCIPS) coordonne et aide à la gestion de l'informatique pédagogique spécialisée du canton de Vaud, pour les institutions PRUP et pour les élèves intégrés dans des établissements DGEO (classes COES y compris).
- Contact et site : info@cellCIPS.ch et cellCIPS.ch

PRessMITIC PS

Soutiens et collaboration

- ◎ 5% par structure / lieu
- ◎ MBPro 15' ou MBPro 13' + iPad Retina
- ◎ Aide à la mise en place de modules de formations ad hoc ou formation négociée par HEPL
- ◎ Informations et rencontres / « La cellCIPS vous invite » notamment

Conseils

- ◎ Participation à des réseaux pluri et conseils **AVANT** l'achat ou la mise en place d'une technologie assistive
- ◎ Soutien aux équipes et coach, PResMITIC
cellCIPS
- ◎ Articles spécialisés (sur site cellCIPS.ch ou sur Evernote, carnets partagés)

Projets pilotes

- ◎ Lorsque de nouvelles technologies ou connaissances émergent, la cellCIPS peut être amenée à soutenir et mener des projets pilotes dans le canton.
 - Mise en place de projets tablettes (iPad) en I to I
 - Projets en soutien d'élèves intégrés (iPad)
 - Soutien pour mise à disposition de logiciels adaptés

Matériel

- ◎ Cycle de 5 ans - nécessité de posséder des machines récentes avec des OS récents
- ◎ Deux ordinateurs ou 3 iPad 10' ou 4 iPad mini par classe et un ordi par bâtiment scolaire
- ◎ Logiciels en principe pris sur budget matériel scolaire / iTunes (licences cantonales possibles)
- ◎ Outils appartenant à l'élève (moyen auxiliaire) acceptés et facilitation de leur intégration technique

Financements autres

- ◎ Moyen auxiliaire = moyen prescrit / proposé par le réseau et financé par l'AI
- ◎ = moyen de communication qui suit l'élève également à domicile
- ◎ Soutiens temporaires et négociés avec la cellCIPS

À venir

- ◎ Organisation tenant compte des nouveaux apports de la LPS
- ◎ Volée PResMITIC 3

info@cellcips.ch